

Décision

Générale

colonial

Décision n° 947 Décisions concernant les Ministères.

n° 947

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 juin 1964

Numéro JO
n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro
1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le médecin lieutenant-tolonel Constant Yves, désigné pour continuer ses services hors cadres en Côte Française des Somalis en remplacement numérique du médecin-colonel Pelon, rapatriable, embarqué le 10 juin 1964 à destination de Djibouti, est mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour compter du 11 juin 1964, date de son arrivée au Territoire, pour prendre les fonctions de médecin-chef du Service central de lutte contre la tuberculose et chef des Services médicaux de l'hôpital Peltier: